

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2248

présenté par

Mme Orliac, M. Claireaux, M. Carpentier, M. Chalus, M. Charasse, Mme Dubié, M. Falorni,  
M. Giacobbi, M. Giraud, Mme Hobert, M. Krabal, M. Jérôme Lambert, M. Maggi, M. Moignard,  
M. Robert, M. Saint-André, M. Schwartzenberg et M. Tourret

-----

**ARTICLE 36**

Compléter l'alinéa 15 par les mots :

« notamment via les associations de patients ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement propose d'élargir le dispositif d'information aux patients sur les ruptures d'approvisionnement, d'en faciliter l'accès notamment via les associations de patients.